

*Date de dépôt : 10 février 2010*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à l'interpellation urgente écrite de M. Florian Gander : Face à la racaille frontalière, Genève choisit le laxisme !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Depuis un an, Genève est l a cible récurrente de braqueurs et autres malfrats venus de la région transfrontalière. Ils sont ultra-violents et agissent au moyen d'armes lourdes, explosifs, voitures béliers, etc...*

*Pour ceux qui ne suivraient pas l'actualité, voici quelques titres repris dans l'un de nos quotidiens :*

- 12 03 2009 - Braquage à main armée à la Poste de Bellevue*
- 18 03 2009 - Braquage manqué puis rodéo à Chancy*
- 19 03 2009 - Genève est champion des hold-up à la Poste*
- 23 04 2009 - Tentative de braquage à la poste de Bernex*
- 07 05 2009 - Braquage à l'arme de poing aux Eaux-Vives*
- 14 05 2009 - Une Coop attaquée par deux hommes masqués*
- 22 07 2009 - Braquage à la poste d'Avully*
- 26 09 2009 - Braquage à main armée:*
- 23 10 2009 - Braquage à main armée à Onex. En 1 minute 10 !*
- 27 11 2009 - Incroyable braquage à la voiture bélier dans une banque à Plan-les-Ouates*
- 23 12 2009 - Un voleur se blesse en s'enfuyant par le balcon*
- 31 12 2009 - Un cambriolage tourne mal à Bernex. Famille séquestrée, un blessé*
- 15 01 2010 - Braquage du Grand-Saconnex*
- 25 01 2010 - Tentative de braquage à Satigny*
- 27 01 2010 - Braquage manqué à la kalachnikov et à l'explosif*
- 28 01 2010 - Tabac cambriolé: la police «prévient» les voleurs en*

enclenchant la sirène!

*En matière de vente de drogue et de trafic de stupéfiants, ainsi que d'autres trafics en général, la situation n'est pas plus reluisante !*

*Quelques titres de ces derniers jours dans la presse :*

- 21 12 2009 - *La police genevoise démantèle un réseau de trafiquants de cocaïne*
- 22 12 2009 - *Yves Bertossa: «La mafia albanophone s'implante à Genève»*
- 30 12 2009 - *Plus de 500 000 fr. de drogue saisie à Cornavin*
- 06 01 2010 - *Fausse cocaïne mortelle: le suspect numéro un arrêté*
- 06 01 2010 - *Il vend de la drogue à des policiers*
- 16 01 2010 - *Dealer d'héroïne interpellé à Carouge*
- 25 01 2010 - *La police débarque en force dans le quartier de Florissant*
- 26 01 2010 - *219 fausses cartes de crédit découvertes à Cornavin*
- 27 01 2010 - *Une mule nigériane arrêtée à Viry avec 570 g de cocaïne dans le ventre.*

***La majorité de ces délinquants ont pris la fuite en se dirigeant vers les frontières toutes proches.***

*A l'heure où la Suisse se retrouve dans l'espace Schengen, Genève se fait piller par des bandes organisées venant de toutes les régions françaises, en particulier du Sud de l'Hexagone. La politique de l'autruche, que le Gouvernement genevois a fait prévaloir jusqu'ici en matière d'ordre public, doit changer ! Genève va mal en termes de sécurité et de tranquillité publique. Nous voulons savoir ce que le Conseil d'Etat envisage afin de remédier sans délai à ces hordes de dealers, de cambrieurs, de braqueurs !*

*Pour des questions de formalisme, nous sommes contraints, afin d'obtenir réponse à plusieurs questions portant sur le même sujet, de déposer une IUE par question, et nous nous en excusons.*

**Ma question est la suivante :**

***En vertu des pouvoirs qui sont ceux du député, des devoirs et obligations qui sont ceux du Conseil d'Etat, voici la question posée dans le cadre de cette IUE, conformément à l'article 162A LRGC :***

***Nous savons que la France a durci les sanctions pénales pour les dealers de drogue, le Conseil d'Etat peut-il nous dire, dans le cas d'un dealer pris en flagrant délit qui vend 2 boulettes de cocaïne et détient sur lui 20 grammes de coke, 1000 euros et une arme blanche (couteau), quelles sont les peines encourues en France et par corollaire à Genève ?***

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

Dans le cadre de la séparation des pouvoirs, cette question relève de l'appréciation du pouvoir judiciaire.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP